

# RÈGLEMENT BIKE & RUN TARN-AGOUT TRIATHLON

**18 JANVIER 2026**

## RGF

Les concurrents doivent prendre connaissance et respecter la Réglementation Générale Fédérale en cours de validité : <https://www.fftri.com/actualite/reglementation-sportive-2026/>. Le fait de remettre un engagement implique pour chaque concurrent l'obligation de se conformer à ce règlement et aux instructions qui seront données par l'organisateur de course et l'arbitre principal le jour de la course ainsi que sur le site internet de l'épreuve : <https://www.triathlonalbi.fr/>.

## ÉPREUVES

### *Principe du Bike & Run*

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers. Sur une distance donnée, les deux partenaires s'échangent le vélo, comme bon leur semble de la main à la main ou en gagne-terrain en déposant leur vélo dans les zones prévues à cet effet, le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Les épreuves du Bike & Run sont ouvertes aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon; aux licenciés des fédérations membres de l'ITU ainsi qu'aux non-licenciés sous réserve de l'acquisition d'une licence expérience.

Le club du Tarn Agout Triathlon vous propose 4 courses :

<b>Épreuves INDIVIDUELLES</b>	<b>Années de naissance</b>	<b>Épreuve 1 11,4KMS (400m + 5*2,2kms)</b>	<b>Épreuve 2 1,4KMS (2*700m)</b>	<b>Épreuve 3 4,4KMS (2x2.2kms)</b>	<b>Épreuve 4 7 KMS (400m + 3*2.2kms)</b>
Mini Poussin	2019-2020		X		
Poussin	2017-2018		X		
Pupille	2015-2016			X	
Benjamin	2013-2014			X	(avec un binôme + âgé)
Minime	2011-2012				X
Cadet	2009-2010	(avec un binôme + âgé)			X
Junior	2007-2008	X			
Senior	1987-2006	X			
Vétéran	1986 et avant	X			

La participation à la course implique la connaissance parfaite et l'acceptation du présent règlement.

### **RETRAIT DES DOSSARDS**

Le retrait du dossard est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité. S'il est licencié à la FFTRI en compétition, le concurrent devra présenter sa licence. Sinon, il devra acquérir une licence expérience. S'il n'est pas licencié FFTRI, un concurrent mineur devra en outre présenter une autorisation parentale. Le concurrent devra vérifier l'exactitude des données le concernant et les valider en émargeant la liste des inscrits.

Pas d'inscription possible sur place.

## **ACCESSIBILITÉ**

Course à allure libre ouverte à tous, licenciés ou non. L'accès aux fauteuils roulants n'est pas possible sur la course. Les personnes en situation de handicap, nécessitant un fauteuil roulant, ne pourront donc pas s'inscrire à la compétition.

## **SÉCURITÉ**

Le port du casque est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve pour les 2 concurrents de l'équipe.

Il est interdit de rétrocéder son dossard à une tierce personne ou de courir sans dossard.

Chaque coureur pourra être reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué durant l'épreuve. Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs, ils s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Cette organisation se veut **éco-responsable** et souhaite préserver au maximum le site : interdiction d'abandonner vos déchets sur le parcours sous peine de disqualification.

# **RÉGLEMENTATION SPORTIVE**

## **LES COURSES**

Il existe 4 courses différentes :

- Course 6-9 ans
- Course 10-13 ans
- Course 14-17 ans
- Course Juniors / Adultes (18 ans et +)

NB : Un benjamin peut choisir de faire la course « 14-17 ans » avec un minime mais sera classé dans la catégorie supérieure.

Un cadet peut choisir de faire la course « Juniors/ Adultes» avec un Junior mais sera classé dans la catégorie supérieure.

Si un athlète choisit de faire la course avec un concurrent plus âgé, il sera classé dans la catégorie de ce dernier.

## **LES DÉPARTS**

- Course 6-9 ans, 10-13 ans:

Les binômes seront séparés pour le départ, les coureurs étant sur la première ligne de départ et les cyclistes sur la deuxième. Le départ sera donné simultanément mais sur 2 lignes différentes.

- Course 14-17 et adultes :

Un des deux coéquipiers va prendre le départ et effectuer une boucle de 400 m en course à pied pendant que son coéquipier patiente avec son vélo sur la zone de départ dédiée aux vélos. Une fois que le premier coéquipier a effectué sa boucle de 400 m, celui-ci doit récupérer le vélo et patienter à son tour pendant que son coéquipier effectue la même boucle de 400 m en course à pied. A noter que le vélo ne doit pas être posé au sol, il doit être donné de la main à la main, il servira de passage de relais pour la course à pied de départ.

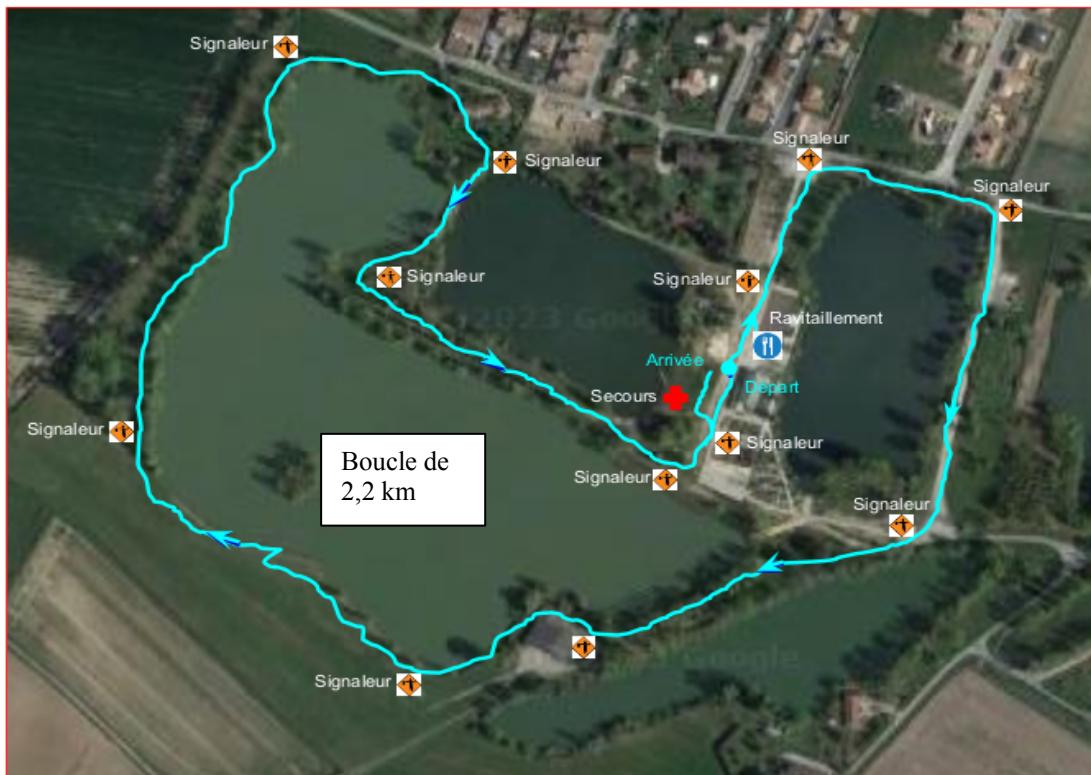
Une fois la deuxième boucle de course à pied effectuée, le coureur arrivant doit toucher son coéquipier, et **une fois la ligne de montée de vélo franchie**, le cycliste peut monter sur son vélo et le binôme peut s'engager sur le parcours du Bike & Run.

## LES PARCOURS

### - Boucle initiale de 400m à parcourir en courant pour les épreuves 1 et 4 :



### - Boucle de 2,2 km à faire 5 fois pour l'épreuve 1, 2 fois pour l'épreuve 3 et 3 fois pour la 4.



- L'épreuve 2: 6-9ans (2x boucles 700m)

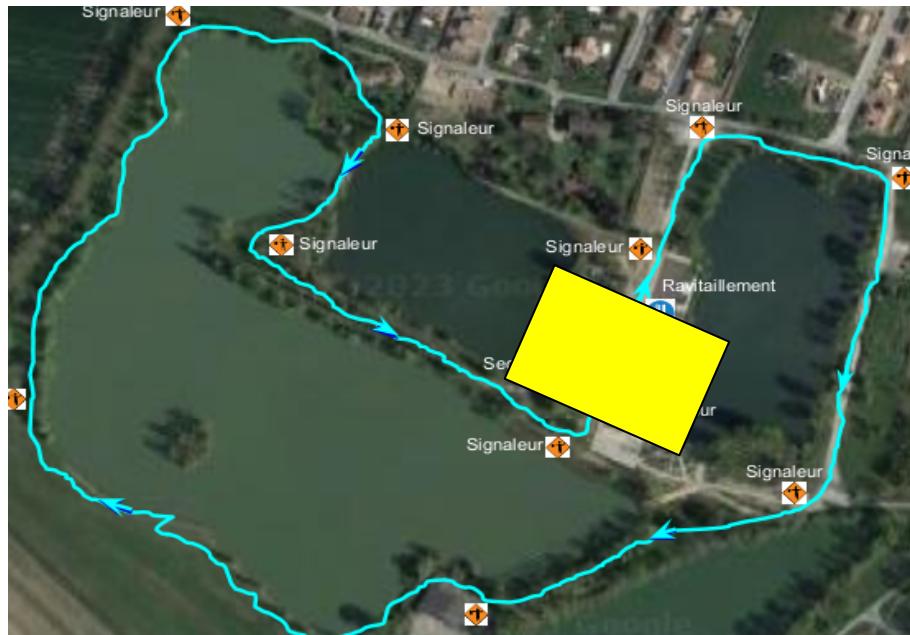


#### **PERMUTATION VÉLO**

Pour toutes les courses, la permutation des équipiers sur le vélo se fera exclusivement de main à main. Le cycliste et le coureur de chaque binôme devront faire l'intégralité du parcours côté à côté.

## **POINT DE CONTRÔLE**

Une zone de regroupement est imposée et sera délimitée par deux lignes au sol de couleur orange ou jaune fluo. Celle-ci se situera au niveau de la zone départ/arrivée, sur la partie goudronnée du parcours. Elle se situe à la fin de chaque boucle réalisée. Zone de regroupement en jaune sur le schéma ci-dessous :



Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte.

Le port du casque (jugulaire attachée) est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours et durant l'entièreté de la course, sous peine de disqualification immédiate.

## **ARRIVÉE**

Une arrivée sans dossard est possible d'un non-classement.

Interdiction de franchir la ligne d'arrivée accompagné d'une personne non inscrite à la course sous peine de disqualification.

Obligation de franchir la ligne d'arrivée avec son coéquipier.

## **DOSSARD**

La ceinture porte-dossard utilisée en conformité avec la RGF est autorisée voire conseillée. Les concurrents doivent porter les dossards fournis par l'organisateur, sans les plier, ni les couper.

## **ARBITRAGE ET SECOURS**

En toutes circonstances, les participants acceptent de se soumettre aux décisions des arbitres fédéraux, de l'organisateur et / ou des personnels de secours.

## **RESPONSABILITÉ**

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel, dû au non-respect du Code de la Route ou des consignes de sécurité données par les organisateurs, les signaleurs, les services de Police et de Gendarmerie.

## **VOLS**

L'organisation décline toute responsabilité concernant le vol ou la dégradation du matériel des concurrents à sur les parcours et ses abords.

## **IMAGES et VIDÉOS**

Le concurrent inscrit autorise l'organisateur à disposer de son image sur support photo et vidéo, sur son site Internet et pour d'éventuelles utilisations de promotion de l'épreuve ; à recevoir par courriel les messages promouvant cette épreuve ou les autres épreuves organisées par le comité d'organisation . Son adresse et ses coordonnées ne seront pas communiquées à des tiers. Les images capturées par caméra embarquée doivent être mises à disposition de l'organisateur. Il est interdit de fixer une caméra sur le casque vélo, et tout autre emplacement sera soumis à la décision de l'arbitre principal.

## **Droit à l'image et CNIL**

En acceptant le présent règlement les coureurs autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les concurrents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles.

## **USURPATION D'IDENTITÉ**

Tout concurrent participant à une épreuve et usurpant l'identité d'un tiers, ou faisant une fausse déclaration d'identité ou d'âge, sera disqualifié et fera l'objet de poursuites.

## **INSCRIPTION**

Une inscription sera définitive et prise en compte lorsque la totalité des pièces demandées sera reçue et validée par l'organisateur, et cela conformément aux dates mentionnées. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription dès le nombre maximum de concurrents atteint.

L'inscription au Challenge Départemental, comprenant le Bike and Run de Lavaur et celui d'Albi, implique une inscription unique pour les deux courses. Les inscriptions séparées pour une participation à chacune des dates ne permettent pas de participer au challenge départemental. Il est donc nécessaire de s'inscrire au challenge en amont de la première étape.

L'inscription au Challenge Le Triplet doit impérativement se faire en amont de la première étape.

Les binômes inscrits au Challenge Le Triplet BIKE & RUN et étant licenciés dans un club Tarnais pourront concourir à la fois pour le challenge BIKE & RUN départemental et le Challenge Le Triplet BIKE & RUN.

## **ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR**

Si pour quelque raison que ce soit le Bike and Run devait être annulé, l'organisateur s'engage à rembourser les concurrents inscrits à hauteur des sommes versées au bénéfice de l'organisateur, déduction faite des sommes engagées et dépensées pour l'organisation de l'épreuve.

## **ANNULATION DU FAIT DU CONCURRENT**

Toute inscription est définitive et non remboursable.

## **ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

Au moment du retrait du dossard, l'émargement obligatoire de la liste des inscrits vaut pour acceptation du présent règlement.

## **REMISE DES PRIX**

La présence à la cérémonie de remise des prix est obligatoire pour prétendre et obtenir trophées et cadeaux.

Les binômes suivants seront récompensées :

### **Course 6-9 ans**

- mini-poussins (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)
- poussins (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)

### **Course 10-13 ans :**

- pupilles (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)
- benjamins (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)

### **Course 14-17 ans :**

- minimes (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)
- cadets (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)

### **Course adultes :**

- juniors (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)
- seniors (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)
- vétérans (1ère équipe féminine, 1ère équipe masculine, 1ère équipe mixte)

À noter, si un mini-poussin choisit d'être en binôme avec un poussin, ils seront classés chez les poussins. Cette règle est valable pour toutes les catégories.

## **CONTRÔLE ANTI DOPAGE**

Les participants s'engagent à respecter l'interdiction de dopage ainsi que les règles concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivant du code du sport.

## **CHALLENGE BIKE & RUN DÉPARTEMENTAL**

Pour prétendre au classement du challenge Bike & Run Départemental, les concurrents doivent :

- s'inscrire au challenge Bike & Run Lavaur + Albi
- avoir le même binôme lors des 2 compétitions
- être tous deux licenciés dans un même club tarnais

Les binômes inscrits au Challenge Le Triplet BIKE & RUN et étant licenciés dans un club Tarnais pourront concourir à la fois pour le challenge BIKE & RUN départemental et le Challenge Le Triplet BIKE & RUN.

Le classement du challenge Bike & Run sera effectué avec un calcul de points selon la place obtenue lors du Bike & Run de Lavaur additionnés aux points obtenus lors du Bike & Run d'Albi. Le binôme ayant le plus de points remporte le challenge dans sa catégorie. Les points seront attribués comme suit :

<b>Classement de l'étape</b>	<b>Points attribués</b>
1er	20 points
2e	18 points
3e	16 points
4e	14 points
5e	12 points
...	Le calcul se poursuit ainsi jusqu'à la 10ème position : 2 points

En cas d'égalité, l'organisation prendra en compte le nombre de victoires ou les places au classement. Si suite à ce calcul, une égalité subsiste, les temps sur chacune des deux courses seront additionnés.

Les binômes suivants seront récompensés :

- 6-9 ans : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme chez les mini-poussins et poussins
- 10-13 ans : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme chez les pupilles et benjamins
- 14-19 ans : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme chez les minimes et les cadets
- adultes : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme chez les juniors, seniors et masters

## **ENGAGEMENT**

Inscriptions au plus tard le vendredi 16 janvier à minuit sur le site Internet : [www.chronostart.fr](http://www.chronostart.fr)

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte par l'organisation. Les droits d'inscriptions restent acquis à l'organisation en cas de désistement.

### **Tarifs de base par équipe :**

Voir sur le site [www.chronostart.fr](http://www.chronostart.fr)

Dans le cadre d'un challenge départemental, il est possible de s'inscrire sur les 2 épreuves des clubs Tarn-Agout Triathlon et Albi Triathlon avec un tarif préférentiel. Toutes inscriptions faites course par course ne pourront pas bénéficier du tarif préférentiel.

## **CHALLENGE LE TRIPLET BIKE & RUN**

Pour prétendre au classement du Challenge Le Triplet Bike & Run, les concurrents doivent :

- s'inscrire au challenge Bike & Run Lavaur + Albi + Lauragais

- avoir le même binôme lors des 3 compétitions

Le classement du Challenge Le Triplet Bike & Run sera effectué avec un calcul de points selon la place obtenue lors des trois étapes. Le binôme ayant le plus de points, remporte le challenge dans sa catégorie. Les points seront attribués comme suit :

<b>Classement de l'étape</b>	<b>Points attribués</b>
1er	20 points
2e	18 points
3e	16 points
4e	14 points
5e	12 points
...	Le calcul se poursuit ainsi jusqu'à arriver au dernier binôme.

En cas d'égalité, l'organisation prendra en compte le nombre de victoires ou les places au classement. Si suite à ce calcul, une égalité subsiste, les temps de chacune des trois courses seront additionnés.

Les binômes suivants seront récompensés :

- 6-9 ans : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme
- 10-13 ans : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme
- 14-17 ans : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme
- adultes : 1ère équipe mixte / 1ère équipe homme / 1ère équipe femme

## **ENGAGEMENT**

Inscriptions au plus tard pour le challenge le vendredi 16 janvier à minuit sur le site Internet : [www.chronostart.fr](http://www.chronostart.fr)

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte par l'organisation. Les droits d'inscriptions restent acquis à l'organisation en cas de désistement.

### **Tarifs de base par équipe :**

Voir sur le site [www.chronostart.fr](http://www.chronostart.fr)

Dans le cadre du challenge, il est possible de s'inscrire en amont sur les 3 épreuves des clubs Tarn-Agout Triathlon et Albi Triathlon et Triathlon du Lauragais avec un tarif préférentiel. Toutes inscriptions faites course par course ne pourront pas bénéficier du tarif préférentiel.